



**Sgen-CFDT des Pays de Loire**  
9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9  
44276 Nantes Cedex 2  
Téléphone : 02 51 83 29 30  
nantes@sgen.cfdt.fr  
<http://www.sgencfdtnantes.org>

**Déclaration du Sgen-CFDT**  
au CTSD 1<sup>er</sup> degré de Loire-Atlantique du 6 avril 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans cette période de confinement, le Sgen-CFDT a **confiance en tous les personnels**, quelle que soit leur fonction, quel que soit leur rôle dans la communauté éducative. Un collectif tourné vers le même objectif : **arrêter la propagation du virus**.

Depuis plus de trois semaines, nos collègues font du mieux qu'ils et qu'elles le peuvent de là où ils sont, selon le contexte, leurs équipements. Cet épisode met en lumière la diversité des élèves et leur inégalité d'accès aux ressources, ainsi que celle des personnels qui ne vivent pas les choses de la même manière suivant leur situation. Nous sommes aujourd'hui contraints d'accueillir cette fragilité commune.

Notre mission de service public nous amène à nous fixer un second objectif : **conserver le lien avec les élèves et leurs familles, notamment celles les plus éloignées des ressources** ... C'est ce à quoi les membres du Sgen-CFDT ont consacré et consacreront leur énergie dans les semaines à venir.

Le Sgen-CFDT soutient le principe d'organiser l'accueil des enfants de soignant·es et autres personnels exerçant des missions indispensables dans le contexte pandémique. Mais **les garanties sanitaires doivent être la priorité** afin que tout agent volontaire puisse se sentir protégé. Nous demandons un lien renforcé avec les ARS pour mieux organiser cet accueil et pour définir des recommandations claires et précises afin de protéger au mieux les personnels qui y participent. Nous demandons que les agent·es qui assurent ces accueils bénéficient dès que possible d'équipements adaptés (masques et lunettes)

Concernant cette première étape de carte scolaire : plusieurs constats et demandes

La **fermeture des 23,5 postes de « CP accompagné »** est une très mauvaise nouvelle pour les écoles concernées. Ces suppressions pourraient sembler annexes, n'étant pas indiquées dans les mesures mises à l'étude sur le site de l'Inspection académique depuis le 23 mars. Pour le Sgen-CFDT, ces postes sont un atout majeur en termes d'apprentissage pour les élèves et de qualité de travail pour les équipes. Cette organisation permet de la souplesse dans la constitution des groupes, le suivi parfois plus individualisé à certains moments, la co-intervention et le travail d'équipe. Autant d'éléments qui sont pour nous, à généraliser, plutôt qu'à supprimer. Nous demandons le maintien de ces postes surnuméraires tout particulièrement pour les 3 écoles sous convention académique de priorité éducative depuis 2015.

Localement le Sgen-CFDT note la **dotation de 41 postes en comparaison de la prévision en hausse de 36 élèves**. Cependant il n'est plus possible de prendre en compte le P/E sans une analyse plus fine depuis le dispositif CP et CE1 à 12 en éducation prioritaire et la limite de 24 élèves en grande section... Le Sgen-CFDT demande à ce que

les équipes puissent continuer à déterminer les structures des classes souhaitées pour raison pédagogique sans obligation d'une GS à 24.

**Le manque de locaux sur la métropole nantaise** est important : 16 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires et 14 écoles primaires sont concernées. Espérons que les deux nouvelles écoles nantaises Leloup Bouhier et Joséphine Baker puissent être prêtes pour accueillir élèves et familles à la rentrée 2020. Cependant plusieurs équipes enseignantes demandent à ce que des modulaires soient installés provisoirement en attendant les années à venir plus favorables. Si aucune disposition n'est mise en place pour 2020-2021, les conditions de travail seront dégradées par des effectifs très chargés.

Le Sgen-CFDT est satisfait de voir le **dispositif de scolarisation des deux ans** bien utilisé et apprécié des équipes enseignantes. Également nous constatons quelques écoles en fourchette basse sans mesure de fermeture en soutien à ces écoles.

Le report d'une semaine du CTSD est dû à une nouvelle feuille de route bien tardive du ministère : **aucune fermeture de classe dans le rural sans accord du maire**, communes de moins de 5000 habitants et un rééquilibre des ouvertures-fermetures dans le milieu urbain. Le Sgen-CFDT s'interroge pour savoir si le Ministère obtiendra une allonge de postes budgétaires afin de répondre à cette demande.

Quelles conséquences sur les 18 mesures ci-dessous en Loire-Atlantique ?

*Élémentaire La Pierre Bleue à Nozay, Élémentaire Paul Lesage au Pouliguen, Élémentaire Pierre Mara à Indre, Primaire Félix Leclerc à Bouvron, Primaire Ecol'eau à la Chevallerais, Primaire Jules Verne à Brains, Primaire Le Petit Prince à Prinquiau, Primaire Les Fifendes à la Chapelle des Marais, Primaire Guy de Maupassant à Petit-Mars, Primaire Condorcet à Crossac, Primaire La Madeleine à Fégréac, Primaire Jean de La Fontaine à Sainte-Anne-sur-Brivet, Primaire l'Herbinerie à Saint-Nicolas-de-Redon, Primaire Alexis Maneyrol à Frossay, Primaire Raymond devos à Saint-Hilaire-de-Chaléons, Primaire Astrolabe au Pallet, Primaire Jules Verne à Maisdon-sur-Sèvre et Primaire Jean-Pierre Timbaud à Saint-Aubin-des-Châteaux REP.*

Nous rappelons notre demande du dégel du poste breton à Camille Claudel, d'un poste supplémentaire d'itinérant sur Nantes pour la scolarisation des enfants allophones.

Nous prenons note des 2 postes supplémentaires d'enseignants référents, par contre nous regrettons qu'aucun poste supplémentaire en RASED ne soit indiqué.

Nous espérons une réponse favorable à nos autres **demandes exprimées lors du Groupe de travail du 27 mars** (Révision de la mesure pour l'école maternelle la Sensive en REP à St-Herblain, situation particulière de l'école J Tati en REP à Nantes, ...)

La période ne facilite pas l'inscription des familles auprès des écoles, ni la communication entre partenaires école / ville / IEN. Le Sgen-CFDT demande à ce que la **seconde étape en juin** puisse remédier à toutes les situations d'école qui auraient été mal évaluées en ce mois de mars. C'est l'objectif chaque année du CTSD de juin mais encore plus cette année, la prise en compte en temps réel des évolutions d'effectifs sera indispensable.

Enfin nous exprimons de nouvelles inquiétudes pour la mise en place du **mouvement 2020**. A ce jour, nous n'avons toujours pas connaissance de la circulaire départementale afin d'accompagner au mieux les collègues et tout particulièrement les futurs titulaires.